



## ÉDITO

Le 15 septembre dernier, le 4<sup>ème</sup> Plan Régional Santé Travail d'Auvergne-Rhône-Alpes a été publié sur le site de la DREETS. Nous pouvons collectivement nous féliciter du travail réalisé qui montre les ambitions de tous les acteurs de notre région pour faire progresser la prévention des risques professionnels, la santé au travail, dans un objectif de maintien en emploi.

L'accompagnement de la sortie de ce plan se devait d'être à la hauteur pour faire connaître au plus grand nombre, particulièrement aux entreprises et aux salariés, les actions programmées. Le réseau communication du PRST 4, mis en place début 2022, a travaillé dès fin juin pour créer des outils de communication efficaces. Des éléments de langage, une affiche, un badge ont été diffusés pour promouvoir l'engagement de chacun dans le PRST 4 et donner envie à tous de participer. Tous les acteurs concernés ont mobilisé leurs réseaux pour faire connaître la démarche engagée jusqu'en 2025.

Pari gagné !, comme l'ont montré l'affluence et la diversité des participants à la conférence de présentation qui s'est tenue à Préventica le 28 septembre dernier. Et vous étiez également plus de 120 à vous être réunis le 22 novembre à l'INTEFP à Marcy l'Etoile pour le séminaire organisé par la DREETS à l'attention des acteurs engagés dans le PRST. Cette journée que nous avons voulu conviviale a été l'occasion de faire le point sur les moyens à disposition des groupes

de travail (dotation globale PST 4 / PRST 4...) et ceux que nous devons développer ensemble. Soyez assurés que la DREETS répondra présente pour vous aider dans cette démarche.



*Isabelle NOTTER*  
Directrice régionale de  
l'économie, des entreprises,  
du travail et de la solidarité

## SOMMAIRE

Édito .....	p. 1
Zoom sur :	
Le lancement du PRST 4 : un pari réussi !	p. 2
En Bref :	
Des financements pour les actions du PRST 4 .....	p. 2
L'actu des groupes .....	p. 3
Agenda.....	p. 3
Témoignages .....	p. 4
Les mots croisés de la prévention .....	p. 4

# ZOOM SUR

## Le lancement du PRST 4 : un pari réussi !

La DREETS, accompagnée des vices présidents du Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail et de représentants des partenaires du PRST 4, a profité de l'opportunité offerte par l'organisation fin septembre à Lyon du salon **Préventica** pour présenter le **4ème Plan Régional Santé Travail** aux entreprises et préventeurs de la région.



Cette **conférence** avait été préparée en amont avec l'aide du **réseau communication** qui avait élaboré à l'attention des animateurs des stands partenaires différents supports et outils. **Le 28 septembre, la salle était comble** pour assister à cette présentation ! Les acteurs déjà impliqués ont ainsi pu marquer leur soutien à cette démarche. Des **représentants de Comités Sociaux et Economiques, des chefs d'entreprises, des enseignants et des étudiants** étaient également présents pour prendre connaissance de la diversité des sujets sur lesquels des groupes de travail se sont constitués et vont mener des actions de prévention sur les années à venir.

Cette présentation publique s'est doublée le **22 novembre d'un séminaire** organisé par la DREETS dans les locaux de l'INTEFP<sup>1</sup> à Marcy l'Etoile. Dans une ambiance conviviale et studieuse, l'objectif était de donner à voir à tous ceux qui vont mettre en œuvre les **actions programmées dans le PRST 4 la cohérence et l'ambition de ce plan**. Les ateliers organisés l'après-midi ont permis de réfléchir aux conditions favorables à mettre en place et maintenir tout au long du travail des groupes, et à l'évaluation de l'efficacité des actions développées jusqu'en 2025.

Pour en savoir plus sur les travaux réalisés le 22 novembre : <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/Le-lancement-reussi-du-PRST-4-Auvergne-Rhone-Alpes>

Nathalie BLANC, DSST DREETS

(1) Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle



## EN BREF

### Des financements en faveur de la prévention des risques professionnels

Pour vous aider à identifier les moyens mobilisables pour financer **des actions en matière de santé au travail, maintien dans l'emploi et dialogue social**, la DREETS crée sur son site une [page dédiée aux appels à projets et moyens de financement](#).

Vous pouvez d'ores et déjà y retrouver toutes les informations utiles sur **les derniers appels à projets lancés par la DREETS, la dotation exceptionnelle PST 4 / PRST 4** (cf. ci-dessous) et **le FACT territorial de l'ANACT**. N'hésitez à nous aider à alimenter cette page !

#### La Dotation exceptionnelle PST 4/PRST 4

Le ministère du travail met en place, en lien avec l'ANACT, des **financements pour des actions du**

**4ème Plan Santé travail et des Plans Régionaux Santé Travail**. Après un premier appel à projet en 2022, le second est en **cours jusqu'au 31 décembre 2022** et un 3ème est annoncé pour le 1er semestre 2023.

Les demandes de financement doivent être déposées par un porteur de **projet représentant l'ensemble des partenaires** impliqués. Elles peuvent porter sur la réalisation d'actions pluriannuelles, en matière de communication, pour la réalisation d'études, ou d'outils sur des supports spécifiques..., à l'exclusion du fonctionnement des groupes de travail.

En Auvergne-Rhône-Alpes, les demandes de financement doivent être **au préalable adressées à la DREETS** qui peut également répondre à vos questions ([ara.cellule@dreets.gouv.fr](mailto:ara.cellule@dreets.gouv.fr)).

Didier COTE, CARSAT Rhône-Alpes

# L'ACTU DES GROUPES

## Amiante : des actions à destination des travailleurs et des entreprises

Le groupe de travail « suivi médical amiante » a actualisé et mis en ligne sur le site de la DREETS la plaquette « [Risques pour la santé, suivi médical et surveillance post professionnelle des travailleurs exposés à l'amiante](#) ». Ce document, **diffusable largement à tous les travailleurs et entreprises concernés**, donne les informations utiles sur les risques liés à l'inhalation de fibres d'amiante et les **modalités du suivi médical post-exposition et post-professionnel**.

Les **réunions des désamianteurs** organisées tout au long du PRST 3 se poursuivent : 2 nouvelles sessions se sont tenues les 14 et 20 octobre 2022. Les présentations et échanges ont notamment portés sur la **gestion des déchets et la validation des processus**. Le replay et les supports sont disponibles sur le [site de la DREETS](#).

Marie DEMOLLIENS, DSST DREETS

## Prévention des risques liés au radon<sup>1</sup>

2 axes d'action ont été retenus pour faire progresser les entreprises sur ce sujet : **sensibilisation** de différents publics (SPST<sup>2</sup>, entreprises...), **contrôle** de secteurs particulièrement concernés. Sur le premier axe, un **questionnaire a été adressé fin 2022 aux SPST** afin de construire des supports d'information adaptés à leurs besoins et les aider à répondre aux questions des entreprises et à les orienter. Des agents de contrôle de l'inspection du travail et de l'ASN ont également pu partager les objectifs de l'action de contrôle envisagée et des **courriers d'information ont été adressés aux sièges des établissements thermaux** de la région pour leur rappeler leurs obligations.

Nathalie BLANC, DSST DREETS

- (1) Gaz naturel radioactif plus particulièrement présent dans les sols granitiques et volcaniques, susceptible de se concentrer dans des atmosphères confinées
- (2) Services de Prévention et de Santé au Travail

## Mise à jour et enrichissement du diagnostic en santé au travail

L'intérêt du diagnostic en santé au travail Auvergne-Rhône-Alpes, réalisé lors du PRST 3, avait été souligné par de nombreux organismes. Un des objectifs du PRST 4 est de le mettre à jour et l'enrichir, au service des préventeurs et des groupes de travail du PRST.

Un questionnaire a été diffusé à l'ensemble de ces groupes pour identifier les données dont ils pourraient avoir besoin. Il est encore temps de nous faire part de vos besoins : vous pouvez nous contacter à [ara.cellule@dreets.gouv.fr](mailto:ara.cellule@dreets.gouv.fr)

En lien avec PRESANSE ARA, le travail engagé sur **l'exploitation des données harmonisées des SPSTI** (12 actuellement) se poursuit et permettra la mise à disposition de données comparables sur des thèmes définis.

Enfin, une **synthèse des accidents du travail graves et mortels** est en cours de préparation afin de mieux communiquer sur ce sujet.

Didier GRAFF, SESE DREETS



## SuPerForm : Le challenge de jeux sérieux pour la santé au travail !

Initié lors du PRST 3 et poursuivi dans le cadre du PRST 4, le challenge SuPerForm a permis de produire ses premiers jeux...

Ce challenge est porté par l'Alliance des Grandes Ecoles Rhône Alpes Auvergne (AGERA) avec l'appui d'une équipe projet experte (CARSAT, RHEOPOLE, ECAM,...). Cette première session a fédéré, autour de **8 équipes étudiantes**, différents acteurs pour concevoir des **jeux sérieux promouvant la santé, la sécurité, la QVT<sup>1</sup>**, et répondant aux demandes des entreprises impliquées.

Les productions ont été évaluées par un jury, les meilleures se sont vues récompensées le 23 juin 2022.

Les jeux, libres de droit, sont **à télécharger et à utiliser** sans modération : <https://www.superform.fr/jeux-serieux-a-telecharger/>



Sandra DULIEU, DSST DREETS

- (1) Qualité de Vie au Travail



## AGENDA

**20 janvier 2023 à 8 h 30**

Colloque « Partageons la Construction » à Villeurbanne (69)  
Pour plus d'informations et s'inscrire, consulter le [site d'Elence](#)

# TÉMOIGNAGES

## L'implication du dialogue social dans le PRST 4

La Commission Paritaire Régionale Interprofessionnelle de l'Artisanat (CPRIA), outil de dialogue social régional dans l'artisanat, rassemble des artisans de l'U2P et des représentants des 5 syndicats de salariés représentatifs au niveau national. Elle se mobilise dans le cadre de la prévention des risques professionnels avec une communication simple et synthétique destinée aux artisans et à leurs salariés sur les actions du plan régional de santé au travail. Il est indispensable de faire en sorte que les liens se développent entre ces TPE et les services de santé au travail car les artisans ne profitent pas des différents services proposés. La CPRIA s'engage donc dans une action de sensibilisation auprès des employeurs et des salariés, mais aussi auprès des SPSTI via la DREETS.

Bertrand FAYET, U2P Auvergne-Rhône-Alpes

## L'université impliquée très concrètement dans la santé au travail

Le projet FASTER vise à faciliter et soutenir le retour au travail après un cancer du sein. Comment ? A l'aide d'une intervention développée avec des patientes et des associations, des employeurs, des médecins, des institutions et des chercheurs de l'Université de Lyon.

L'idée ? Décloisonner la prise en charge entre l'hôpital, la ville, le service de santé au travail, jusqu'au retour dans l'entreprise. Des outils ont été développés pour accompagner les femmes et leur employeur, mais aussi leurs médecins.

L'évaluation de l'intervention est en cours dans 11 centres de la région. Cent cinquante patientes ont déjà accepté de participer à l'étude, et d'autres participantes sont recherchées pour conduire à terme cette expérience innovante du PRST 4 !

Professeur FASSIER, UMRESTTE, Université Claude Bernard Lyon 1

# LES MOTS CROISES DE LA PREVENTION

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
a		1	2				3					
b												4
c	8	10										
d												
e		5										
f											11	
g												
h												
i					12						9	
j		6										
k				7			13					
l	14											

## Définitions

**Horizontalement** : **a-** peuvent être fixes ou roulants ; **b-** ré-enduire un ancien conduit de cheminée ; petit mammifère mal aimé ou sigle se rapportant au repérage des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante ; **c-** interjection tronquée ; oiseau tronqué ; remplace souvent le sigle PDRE dans le langage courant ; **d-** conjonction de coordination ; le poinçon l'est sur l'enclume ; installation de ventilation ; **e-** affréter un bateau (*en désordre*) ; il peut être sucré ou salé (*en désordre*) ; **f-** ligne spécialisée en informatique et en télécommunication ; augmentation de l'intensité de la voix sur un son lorsqu'on parle (*en désordre*) ; adjectif possessif ; **g-** assemblage des chevrons autour du poinçon d'une couverture de forme conique ou pyramidale (*en désordre*) ; partie de mur située sous une baie (*en désordre*) ; **h-** partie superficielle de la croûte terrestre, à l'état naturel ou aménagée par l'homme ; note de musique ; plaque de toiture (*en désordre*) ; **i-** elle peut être élévatrice ou "ciseaux" ; voyelles ; **j-** acide du noyau des cellules vivantes, constituant essentiel des chromosomes et porteur de caractères génétiques ; gaz de la série des gaz rares ; au sens large, en latin ; **k-** agents chimiques dangereux provoquant des perturbations endocriniennes ; conjonction de coordination ; elles peuvent être libres, civiles ou religieuses (*en désordre*) ; **l-** lanière ; pièces de charpente posées horizontalement sur les fermes et maintenues par les échantignoles qui supportent les chevrons.

**Verticalement** : **1-** moyens d'accès en hauteur ; sigle se rapportant à la protection respiratoire ; **2-** peuvent être de plain-pied ou de hauteur ; pluie soudaine ; **3-** symbole chimique ; dessin représentant schématiquement l'organisation dans l'espace des différents éléments d'un tout ; **4-** agent chimique incorporé dans les matériaux de construction ; voyelle double ; **5-** matériau pour couverture ou conduit ; **6-** dans un mur, rangée horizontale de pierres, de briques, de parpaings... ; étendue de terre ferme émergée d'une manière durable dans les eaux ; **7-** union européenne ; minéral constituant des roches volcaniques et métamorphiques ; mammifère réapparu naturellement en France en 1992 ; **8-** sigle se rapportant au désamiantage (*en le désordre*) ; nanolitre ; qui est né le premier (*à l'envers*) ; **9-** argot espagnol moderne ; consonne double ; **10-** un accent, un accident, une maladie ou une voix peut l'être ; terme ancien pour désigner une épure ; **11-** voyelles ; le béton peut l'être ; **12-** celui des déchets amiantés doit être sécurisé ; initiales d'un ancien président de la république française.

## Expression cachée :

accident trop courant dans le secteur du bâtiment

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14

Retrouvez les solutions sur le site de la DREETS à compter du 9 janvier 2023



PLAN  
RÉGIONAL  
SANTÉ TRAVAIL  
Auvergne  
Rhône-Alpes

## En savoir plus

Pour toute information concernant cette publication : [ara.cellule@dreets.gouv.fr](mailto:ara.cellule@dreets.gouv.fr)

Retrouvez le 4<sup>ème</sup> Plan Régional Santé Travail sur le [site de la DREETS](http://site.de.la.DREETS)